LIESSE NOTRE-DAME

Bulletin Municipal *Décembre 2016*

N° 59

Numéros Utiles

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
N° d'urgence européen	112
Accueil sans abri	115
Violences conjugales Info	39.19
SOS Enfance maltraitée	119
SOS Enfance en danger	08.00.03.46.01
Centre antipoison	08.25.81.28.22
Sida Infos Service	08.00.84.08.00
Drogues Infos Service	08.00.23.13.13
Écoute Alcool	08.11.91.30.30
Tabac Infos Service	39.89
Allô Service Public	39.39
Horloge parlante	36.69
Météorologie Départementale	32.50
	ou 08.99.71.02.02
Vol et perte de chéquier	08.92.68.32.08
Vol et perte de carte bancaire	08.92.70.57.05

Éditorial

Cette année 2016 a été difficile pour beaucoup d'entre nous. Les évènements qui marquent le monde nous touchent directement avec les inquiétudes qui naissent dès qu'une manifestation se prépare et l'insécurité ambiante.

La situation économique dégradée reste évidemment au centre de nos soucis.

Sur Liesse, des dossiers épineux sont en train de se résoudre. Après 20 ans d'attente, malgré de nombreux obstacles, la rue Jean Julien a enfin été rénovée. Après 30 ans de projets successifs non aboutis, l'orgue rénové sera inauguré courant 2017. Après 15 ans de retard, la Maison de Santé sera réalisée. La Commune vient d'acheter les locaux qui serviront de base à cette réalisation et elle vient de lancer le recrutement du maître d'œuvre. Nous avons enfin réalisé des parcs de jeux pour enfants.

Après deux années de maîtrise budgétaire stricte, les finances de la Commune permettent d'envisager avec sérénité la réalisation des projets annoncés. Cet effort consenti par tous devrait permettre de proposer une légère diminution des taxes d'habitation et du foncier bâti (1%) malgré le contexte difficile pour les communes.

Encore une fois, je voudrais remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui œuvrent pour la Commune et notamment :

- Ceux qui ont travaillé à la restauration de l'Orgue.
- Ceux qui, spontanément, taillent une branche qui dépasse ou ramassent un papier qui traîne.
- Ceux qui œuvrent dans des associations d'aide aux plus démunis ou au CCAS.
- Ceux qui donnent de leur temps dans le milieu associatif.
- Ceux qui interviennent pour les enfants, notamment pour les NAP (nouvelles activités périscolaires).

En souhaitant que l'année 2017 soit celle de la sérénité et de la tolérance, le Conseil Municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Philippe CALMUS

Travaux

EFFACEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

En 2017, il est prévu de continuer le programme d'enfouissement du réseau électrique.

- La seconde partie de la rue du Muguet allant du croisement de la rue Princesse Charlotte de Monaco au croisement de la rue du Maréchal Leclerc.
- La place des Fêtes et la rue de l'Esplanade.

Ces travaux risquent d'engendrer une gêne au niveau de la circulation et du stationnement, nous comptons sur votre compréhension.

L'estimation des travaux s'élève à 288 501,27 euros HT, dont 190 836,54 euros de participation de l'USEDA, soit une contribution communale de 97 664,73 euros HT.

ACHAT MATÉRIEL

Cette année, la commune de Liesse a investi dans l'achat d'un broyeur d'accotements et d'une épareuse :

- le broyeur d'accotements est utilisé pour l'entretien des bords de route et de chemins à l'extérieur du bourg.
- l'épareuse composée d'un bras articulé équipé d'un broyeur intervient pour l'entretien de certaines haies, comme celles qui bordent le marais communal.

Ce matériel plus performant permet de réduire le temps passé sur ces travaux et de pouvoir consacrer plus de temps à l'entretien des espaces verts à l'intérieur de Liesse.

ENTRETIEN GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

L'année 2016 a été une année particulièrement contraignante en raison des conditions climatiques des mois d'avril, mai et juin.

La planification des travaux a dû être modifiée à plusieurs reprises, notamment pour l'application d'herbicide.

L'humidité et la chaleur ont favorisé le développement des mauvaises herbes sur les trottoirs et au cimetière.

L'équipe technique a réussi à ramener la situation à la normale courant août. Nous avons apprécié le renfort de l'équipe verte de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde qui est venue dans le cadre des prestations accordées aux communes.

Le balayage mécanique une fois par mois permet de libérer le personnel de cette tâche pour qu'il puisse se consacrer à l'entretien des espaces verts de manière plus régulière.

Actuellement une réflexion est menée concernant l'entretien du cimetière, notamment la partie ancienne. Avec l'interdiction prochaine d'utiliser les herbicides, la solution pourrait être de semer un gazon et de l'entretenir régulièrement comme cela se fait dans certains cimetières.

ENTRETIEN DU CENTRE VILLE

Le balayage est quotidien (sauf le dimanche) pour la partie centre bourg. Malgré cela, il est fréquent de constater des déjections canines sur les trottoirs.

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux que le fait de faire faire les besoins sur un trottoir sans les ramasser est passible d'une amende de 1ère classe (35 euros).

Pensez à notre personnel qui, chaque jour, œuvre pour la propreté de nos rues, et qui malgré cela se voit souvent reprocher le manque de civisme de certains.

ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

En période hivernale, l'équipe technique est mobilisée sur l'entretien des chemins ruraux quand les conditions météorologiques sont favorables.

Des cailloux sont étalés pour reboucher les trous en formation.

La végétation est également contenue en élaguant les arbres gênants ou en éliminant les buissons qui ont tendance à coloniser et réduire le passage dans certains endroits.

Le but de ces travaux est de rendre accessible aux passionnés de nature ou aux randonneurs l'ensemble du réseau de chemins constituant un véritable patrimoine communal.

Ce patrimoine s'agrandit, puisque la Commune de Liesse a acheté cette année une parcelle constituée par un chemin qui borde la Souche. Ceci permet de garantir le passage au public sur ce chemin pour relier Chivres et Pierrepont.

PLANTATION PLACE DES FÊTES

Suite à l'abattage des arbres place des Fêtes, il n'a pas été envisagé de replanter des peupliers. Les souches ont été éliminées. Un conseil a été demandé au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) afin de mettre en valeur cette zone constituée par la place des Fêtes et l'Esplanade.

Le choix s'est porté sur un panachage d'essences diverses telles que le saule tétard, le chêne des marais, l'aulne et les pommiers.

Les plantations ont été réalisées au printemps.

Pour 2017, les travaux vont se poursuivre avec l'enfouissement des fils électriques et la réfection partielle de la voirie.

Légendes Liessoises

Nous avons pris le parti de ne pas alimenter les polémiques locales. Toutefois, suite aux questions qui nous sont régulièrement posées, au sujet des « bruits qui courent », nous avons demandé au Maire de répondre à quelques interrogations des Liessois.

→ **Il se dit que la Maison Médicale va coûter 1 000 000 euros à la Commune et que les impôts vont augmenter de ce fait.**

Si le coût global avoisine le million d'euros, les subventions en divisent le coût par deux. Par ailleurs, les personnels de santé paieront un loyer. Ces loyers atténueront très largement, voire totalement l'investissement de notre Commune. Cela n'aura évidemment aucun impact négatif sur les taxes communales. Par contre, le maintien de structures médicales sur Liesse est primordial pour tous.

→ **Il se dit que le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie a donné 200 000 euros à la Commune qui ne fait rien pour les Marais.**

Des fonds européens ont été investis pour la valorisation de ces espaces naturels. Les aspects visibles en sont :

- *la restauration d'une pâture.*
- *une haie le long du « chemin blanc ».*
- *un observatoire.*
- *une allée pour les fauteuils roulants.*
- *un accès à la pêche pour les personnes à mobilité réduite.*

Une convention a été signée avec le Conservatoire qui gère cet espace, ce dont nous nous réjouissons. Toutefois, il faut savoir que, malgré toutes les aides, les coûts d'entretien sont loin d'être négligeables pour la Commune. Tailler une haie sur une longueur de 700 mètres, entretenir un chemin et en tondre les abords coûtent cher. J'assume totalement ces coûts et ces accords. Il nous faut sauvegarder notre patrimoine. La Commune assume son rôle, mais le coût final pour la Commune est loin d'être anodin.

→ **Vous donnez beaucoup à l'Église, ce qui plombe nos impôts. La rénovation de l'orgue coûte 200 000 euros.**

En 1905, l'État a confisqué la plus grande partie des biens de l'Église pour les donner aux Communes. La Basilique et le Presbytère font de ce fait partie de notre patrimoine. Nous avons donc le devoir et l'obligation légale de les entretenir.

Nous touchons un loyer pour le Presbytère et nous participons à des travaux d'entretien courant. Les coûts sont limités.

Un travail avec l'Architecte des Bâtiments de France va nous permettre de mettre en place un programme de rénovation de la Basilique, programme hiérarchisé, équilibré et largement subventionné qui ne mettra pas en péril les finances de la Commune.

La réfection de l'Orgue est un modèle d'opération menée efficacement grâce à l'attitude constructive des Amis de la Basilique auxquels je tiens à rendre hommage. Le travail de ces bénévoles, tant pour trouver les fonds que pour participer manuellement à cette restauration,

est remarquable. L'opération coûtera moins de 30 000 euros à la Commune pour un investissement avoisinant les 200 000 euros. Outre l'importance de rendre à nouveau fonctionnel cet instrument remarquable, les Amis de la Basilique vont créer une école d'orgue. Il est déjà prévu que des concerts soient programmés dans le cadre du circuit départemental.

→ Il se dit qu'on a construit des places de parking pour l'IME.

Les places de parking appartiennent à tout le monde. La circulation est difficile dans Liesse et il est de notre devoir d'en construire là où c'est possible et nécessaire. Les 5 places de la rue André Billy et les 10 places de la rue Princesse Charlotte de Monaco nous coûteront en tout moins de 3 000 euros grâce aux subventions et amendes de police. Un problème majeur de sécurité sera réglé au carrefour de la rue Charlotte de Monaco et de la rue du Muguet.

→ La ville et les chemins ruraux ne sont pas entretenus.

Outre les travaux lourds comme ceux de la rue Jean Julien, les enfouissements de réseau, la remise en état de la rue de l'Esplanade, etc... qui sont faits par des entreprises, nous avons une équipe d'entretien de 4 titulaires et de 2 contrats aidés (coût annuel : 150 000 euros). Nous avons cette année investi dans du matériel (tracteur, et ustensiles qui permettent de tailler et de tondre (49 404 euros). Nous avons des contrats d'entretien avec le Capteil et l'Esat (coût annuel 18 559 euros).

Financièrement, il semble difficile d'aller au-delà. Par contre, tout est loin d'être parfait. J'ai été le premier affecté du loupé qu'il y a eu dans le cimetière où le désherbage s'est fait trop tardivement.

Les voies communales, situées dans l'agglomération, sont rénovées régulièrement, mais elles souffrent dès que les routes départementales qui traversent la Commune sont déviées. En effet, les trois rues principales prévues pour des poids lourds sont difficiles à contourner.

L'entretien des chemins ruraux est un gros problème. Nous avons là un patrimoine merveilleux, mais qu'il est difficile d'entretenir. Les impôts fonciers sur le non bâti rapportent 18 000 euros à la Commune alors que les coûts d'entretien direct et indirect sont très largement supérieurs à cette somme. La Commune a acheté récemment le chemin situé le long du canal de la Souche. Ce chemin mériterait un entretien sérieux en dégageant notamment les bords du canal. Nous espérons l'aide de l'équipe verte de la CCCP. Les coûts d'entretien seront évidemment conséquents. Nous disposons actuellement de beaux chemins qui ne sont pas tous entretenus correctement, malgré l'aide de la Communauté de Communes, du Conservatoire et du Département. Nous avons décidé d'établir un plan avec des priorités d'entretien. Il vaut mieux entretenir correctement 10 km de chemin, plutôt que mal 20 km !

Contrairement à ce qui se dit, nous ne sommes pas contre les chemins ruraux. Il m'arrive d'y aller courir ou me promener. Je ne suis simplement pas prêt à en rouvrir tant que les chemins actuels ne pourront être entretenus correctement. Cela ne se fera pas au détriment de l'entretien de la Commune, ou par des coûts supplémentairès conséquents qui entraîneraient une augmentation d'impôts.

→ On ne fait rien pour les jeunes.

Depuis notre arrivée,

- *L'aire de jeux rue André Billy a été rénovée.*
- *Un nouvel espace, impasse Chopin a été créé. Très conviviale et sécurisée, cette nouvelle aire est très appréciée des jeunes enfants et de leurs parents.*

- *Un employé communal a été mis à disposition du club de football pour assurer des entraînements et de l'entretien. Il intervient aussi pour la mise en place des tapis de judo.*
- *L'instauration des Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP), le vendredi après-midi a mobilisé toutes les énergies locales. La qualité et la diversité des activités proposées sont unanimement reconnues.*
- *Un groupe de Jeunes, « les Riders » nous a contactés au sujet du Skate Park. Rénover et actualiser ce parc coûteraient entre 30 000 et 40 000 euros. Cela pourrait être envisagé dans les 2 ans, mais la Commune ne le fera que si nous avons des garanties sur la bonne utilisation de ces moyens et de cet investissement.*

Les aides aux associations ont été majorées. Celles œuvrant auprès des enfants ont largement bénéficié de ces augmentations.

→ Il n'y a rien qui avance à la Commune.

Les choses sont toujours très longues à mettre en place dans le cadre d'une Collectivité Locale. Sur Liesse, la suspicion constante de quelques « chevaliers blancs » les amène à nous dénoncer systématiquement auprès des différentes administrations et du Préfet sur des erreurs administratives que nous aurions faites.

A titre d'exemples :

- *Un arrêté pris pour permettre à une ambulance de stationner quand elle vient chercher un enfant lourdement handicapé a été contesté. Il m'a fallu me justifier auprès du Préfet et du Médiateur de la République.*
- *Un oubli d'un cabinet d'études au sujet d'une déclaration préalable de travaux pour des places de parking m'a valu un courrier recommandé avec copie au Préfet.*

Bref, ces dénonciations nous ont fait perdre du temps et de l'argent, ce qui a été le cas notamment sur l'orgue et la Maison Médicale. Toutefois, ces projets malgré tous les obstacles sont en cours de réalisation.

D'autres, comme les parkings et la rue Jean Julien sont réalisés.

Notre plus grand souci actuel est la construction d'une nouvelle école. Malgré la volonté de nos partenaires de Marchais et de Missy, nous sommes actuellement bloqués par les interrogations du Conseil Départemental qui a suspendu ses subventions jusqu'en 2018 en attente de redéfinir une politique d'aide. Toutefois, malgré ses difficultés financières, le Conseil Départemental affirme avoir fait des projets scolaires une priorité. Tous les espoirs sont donc permis !

→ Vous avez augmenté le tarif des ordures ménagères.

Le ramassage des ordures ménagères est de la compétence de la Communauté de Communes. La Commune n'établit ni les tarifs ni leur mode de calcul.

Ces dernières années, les factures étaient établies sous forme de redevance, c'est-à-dire qu'on payait le service.

Le Conseil Communautaire a décidé de revenir à la taxe, c'est-à-dire que nous payons maintenant sous forme d'impôt. Cela apparaît sur le foncier bâti. Ce sont donc les propriétaires qui paient et répercutent auprès des locataires éventuels. Globalement, il n'y a pas d'augmentation. C'est la répartition qui est différente.

Même si les délégués liessois ont voté contre cette mesure, celle-ci a été votée à une majorité des 2/3. Ce système de taxe est employé couramment et est tout à fait légal.

Vie Publique

Noël 2015

Vœux du Maire janvier 2016

Assemblée cantonale des Anciens Combattants, avril 2016

Théâtre, avril 2016

Repas des anciens, avril 2016

Pâques, avril 2016

Rando élus, avril 2016

8 mai 2016

Concert, mai 2016

l'Appel du 18 juin 2016

14 juillet 2016

Forum, septembre 2016

Forum, septembre 2016

Randonnée, septembre 2016

Récompenses maisons fleuries, sept 2016

Soirée bavaroise, octobre 2016

Soirée bavaroise, octobre 2016

11 novembre 2016

11 novembre 2016

11 novembre 2016

Noël 2016

Noël 2016

Noël 2016

Noël 2016

Côté Finances

LES COMBUSTIBLES

Années	2012	2013	2014	2015	2016*
Quantités de fuel en L	22 374	25 584	20 875	19 656	16 774

(* au 16/11 : quantité très probable pour 2016)

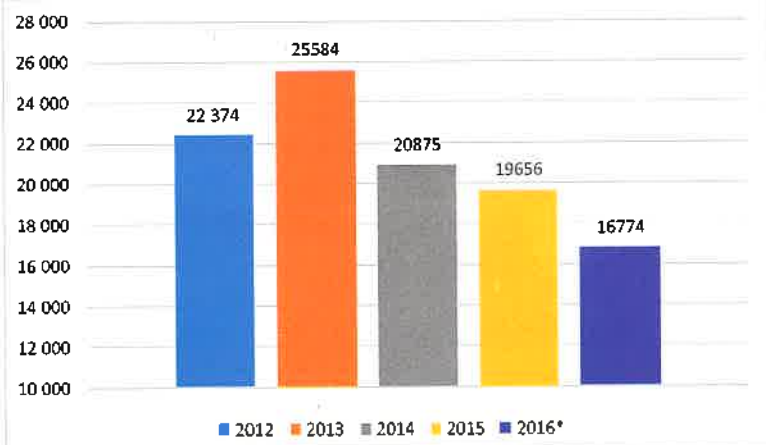

Dès le début de notre mandat, nous avons réorganisé le chauffage des locaux de la mairie et de nos salles (salle Padovani et salle polyvalente).

Un lourd investissement a été réalisé (35 000 euros environ) afin de séparer énergétiquement chaque bâtiment.

Dès 2014, la baisse de la consommation se fait sentir.

En 2016, première année complète après la fin des travaux, notre consommation est passée de 23 000 L (moyenne 2012-2014) à 16 774 L !

À ce rythme, notre investissement devrait être amorti en 5-6 ans environ.

L'ÉLECTRICITÉ / SECTEUR ÉCLAIRAGE PUBLIC

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Coût consommation	9 000,37 €	8 492,83 €	8 204,29 €	9 012,68 €	6 416,82 €

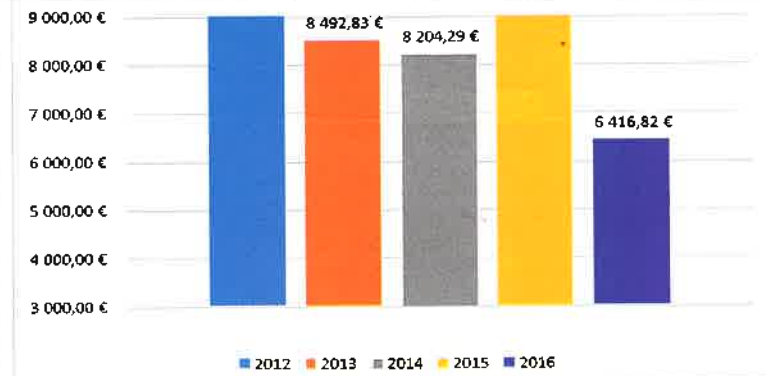

Courant 2015, nous avons modifié la durée des plages journalières de l'éclairage public.

En 2016, première année complète après les modifications, le coût pour la Commune est passé de 8 500 euros (moyenne 2012-2015) à 6 500 euros environ.

Nous réfléchissons à un nouvel investissement qui permettrait l'utilisation de nouvelles ampoules moins énergivores, ce qui signifierait, à terme, une nouvelle économie substantielle.

Bibliothèque de Liesse Notre-Dame

16 place Jeanne d'Arc
02350 LIESSE NOTRE-DAME
Tél. : 03.23.79.94.73

Ouverture le mercredi de 14 heures à 16 heures et le samedi de 16 heures à 18 heures.

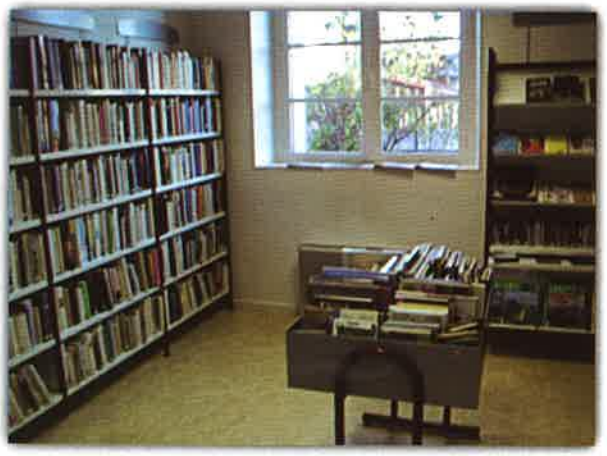

BOUTEILLES DE LA PASSION

Madame Ginette RIGA qui a longtemps tenu un magasin de souvenirs à LIESSE a laissé à la Commune, dans son testament, ses « 3 bouteilles de la passion ».

Ces bouteilles, fabriquées par les artisans de LIESSE au 18ème siècle sont remplies « d'eau miraculeuse » (puisée dans le puits de la Fontaine) et renferment des ludions représentés par des attributs de la Passion. Elles sont fermées par de la cire ou du verre, ce qui explique la clarté de l'eau au bout de 3 siècles.

Il existe 2 autres bouteilles de la Passion à la Basilique, traces d'un riche passé artisanal liessois.

Nous veillerons à respecter le souhait de Madame RIGA de conserver et valoriser ces bouteilles.

SYNDICAT SCOLAIRE LIESSE-MARCHAIS-MISSY

134 élèves ont effectué leur rentrée au sein de notre syndicat scolaire. Effectifs légèrement en baisse, phénomène essentiellement lié au départ d'une importante classe de CM2 vers le collège.

Effectifs 2016-2017

ECOLE MATERNELLE			ECOLE PRIMAIRE					
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Élèves en inclusion scolaire
16	15	17	8	17	14	28	16	3
48 élèves répartis en 2 classes			86 élèves répartis en 4 classes					
MOYENNE : 24 élèves par classe			MOYENNE : 22 élèves par classe environ					

Numéros utiles

Ecole primaire	Ecole maternelle	Syndicat Scolaire
Directrice : Mme BOULLÉ	Directrice : Mme PERTIN	
16 Place Jeanne d'Arc	6 Rue Crémont	Président : M. P. BECQUET
02350 LIESSE ND	02350 LIESSE ND	
03.23.22.20.14	03.23.22.26.89	03.23.22.00.90

Au revoir Nadia et... merci !

Une petite cérémonie s'est déroulée en fin d'année scolaire pour célébrer le départ en retraite de Nadia LELIÈVRE.

ATSEM depuis 1978, Nadia a tout d'abord exercé à l'école maternelle de Marchais avant de rejoindre notre Syndicat Scolaire.

Très appréciée des enfants, de leurs parents et des enseignants, Nadia a toujours réalisé un travail particulièrement sérieux et consciencieux.

Nous lui adressons nos plus vifs remerciements et bien sûr lui souhaitons de profiter au maximum de ce repos bien mérité !

REMISE DES DICTIONNAIRES

Traditionnelle et sympathique, cette cérémonie de remise des dictionnaires s'est déroulée à l'école primaire en présence de quelques parents, des enseignants et du Président du Syndicat Scolaire. Ce fut l'occasion pour une vingtaine d'élèves de CM2 de dire au revoir à leur chère école ! Souhaitons-leur bon vent pour leurs quatre années de collège, beaucoup de sérieux, de travail et par conséquent de bons résultats !!!

GARDERIE ET NAP

Toujours autant de succès pour notre cantine. Cette année encore, le nombre de repas servis a augmenté. Notre garderie du matin et du soir conserve son rythme de croisière. N'hésitez pas à vous rapprocher de Mme Cailleaux, régisseur, ou du Président du Syndicat, pour d'éventuels renseignements.

Du côté des NAP : effectif = 50 enfants. Pour la 3ème année consécutive, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les NAP sont organisées le vendredi après-midi. Un grand merci aux animatrices et aux associations locales qui œuvrent, chaque vendredi, à la réussite de ces activités diverses et variées.

CÔTÉ SÉCURITÉ

Dernière minute : Afin d'améliorer la sécurité des enfants, le Syndicat Scolaire a mis à disposition des enfants de la cantine et des NAP (nouvelles activités péri-scolaires) des gilets jaunes de signalisation. L'encadrement a aussi été doté, assurant à chacun une sécurité supplémentaire.

INSTITUTION NOTRE DAME DE LIESSE

L'année scolaire est commencée, toute la communauté éducative se retrouve autour de nos jeunes élèves, de la classe de maternelle à celle de troisième. Bel écart et belle entente ! La ruche se remet en action et tout ce qui est entrepris dans l'enceinte de nos murs l'est pour l'épanouissement intellectuel, personnel des enfants qui nous sont confiés.

C'est bien pour eux et leurs familles que l'école et le collège existent. Alors, nous sommes ravis de les retrouver, de les accueillir et leur souhaitons une belle année scolaire à l'Institution Notre Dame de Liesse !

Mme Sylvie AUBOURG,
Chef d'établissement coordinateur de l'Institution Notre Dame de Liesse.

Mme Caroline JAILLANT,
Chef d'établissement 1er degré.

Restauration des orgues de Notre-Dame de Liesse

Les amis de la basilique de Liesse

organisme d'intérêt général concourant à la mise en valeur du patrimoine culturel

Liesse a été au cours des siècles un très important centre de pèlerinage. Depuis la fin des années 60, il a connu un déclin progressif sans jamais, néanmoins, s'éteindre. Il suffit de voir la ferveur des pèlerins du lundi de Pentecôte, des pèlerinages du mois d'août où on vient en car de bien loin parfois, et de voir le passage continu au long des jours de pèlerins français et d'étrangers. Aujourd'hui, il semble que le pèlerinage retrouve de la vigueur dont pourrait profiter la ville de Liesse.

Les initiatives prises pour lui redonner du lustre ne se comptent plus :

- Restauration de l'orgue (financé, en cours de travaux)
- Restauration du carillon (en prévision)
- Restauration du retable (par les Chevaliers de l'Ordre de Malte)
- Rétablissement d'un lieu d'hébergement pour les pèlerins (« Maison Paroissiale » ; travaux achevés)
- Accueil d'une Académie Musicale de niveau international (venez assister aux vêpres du lundi soir au jeudi à 18 heures 30 ; vous ne regretterez pas le voyage)
- Restauration de « l'abri du pèlerin » : financé et début des travaux en octobre
- Mise en place d'une signalétique rigoureuse dans la basilique : financé, en cours
- Remise en service de « la fontaine miraculeuse » (effectuée, utilisable ; sera inaugurée par notre évêque le lundi de Pentecôte 2017)

Et aussi, « **les chemins de Liesse** » ; parcours pour les marcheurs en provenance de toutes les directions :

- Le premier parcours que nous avons écrit mène de Reims à Liesse en passant par l'abbaye de Saint-Thierry. Il est assez long car il cherche des sentiers propices à la tranquillité. (Les parcours historiques utilisent nos actuelles routes nationales et départementales)
- Le second parcours va de Villers-Cotterêts à Liesse en passant par Soissons ; il emprunte de jolis sentiers

  Il est prévu d'en « ouvrir » d'autres au rythme de deux par an. En 2017, ce serait Laon → Liesse et Paris → Liesse

Vous pouvez acheter au magasin de la basilique ces deux premiers guides pour un prix symbolique de 1 euro et vous pouvez les consulter sur internet

http://lescheminsdeliesse.blogspot.fr/

Une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine est ouverte dans notre commune. Les donateurs de cette fin d'année pourront défiscaliser une partie de leur don sur leurs impôts en 2017 (66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises).

LES « CHEMINS DE LIESSE »

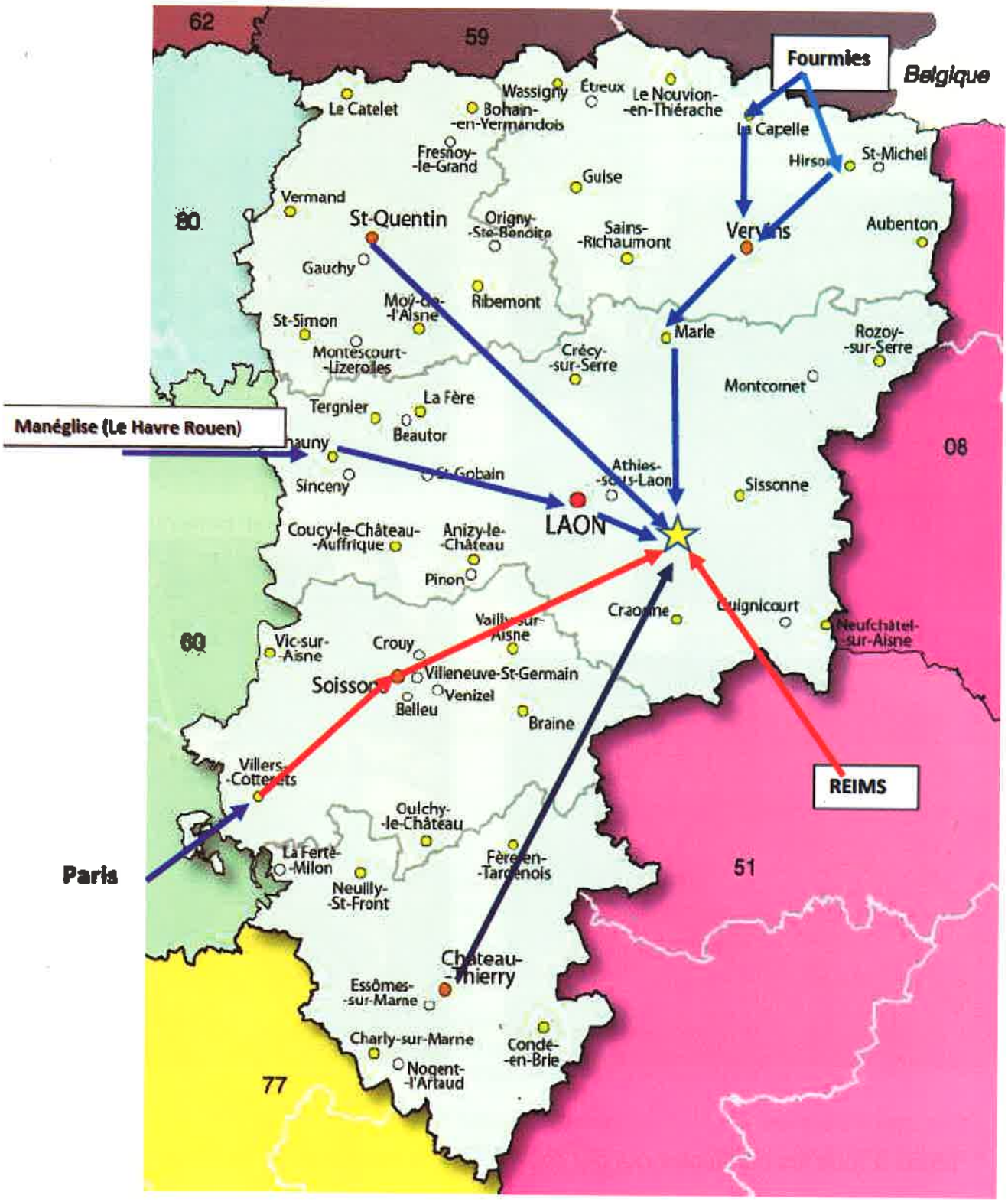

Personne chargée de la réalisation des « Chemins de Liesse »: André Baudoux
28 avenue de la Gare - 02820 Saint-Erme - Tél. 06 08 89 98 56 - Mail : bdx_se@club-internet.fr
Siège social de l'association : 2 rue de l'Abbé Duployé - 02350 Liesse Notre-Dame

Restauration de l'Orgue

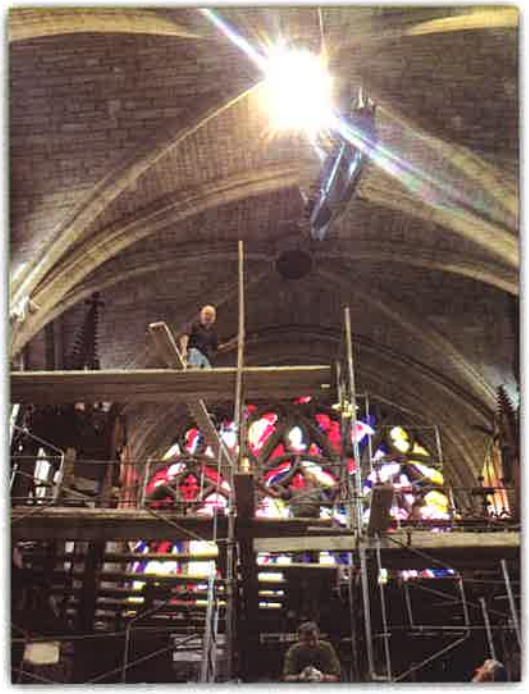

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la restauration de l'orgue.

Les travaux qu'ils ont réalisés ont été remarquablement exécutés et se sont toujours réalisés dans un bon esprit.

Nous félicitons tous les intervenants pour la qualité et le sérieux de leur travail.

Philippe Calmus

L'EAU COULE DE NOUVEAU À LA FONTAINE DE LIESSE

En cette année de la Miséricorde, les travaux de la fontaine ont franchi une étape importante.

Dans une belle collaboration entre les représentants de la commune propriétaire et l'association des Amis de la Basilique, une solution a été trouvée pour que l'eau de Liesse soit de nouveau offerte aux pèlerins venus au lieu où se sont réveillés les trois chevaliers de notre récit fondateur et la princesse qui les accompagnait.

Le muret qui jouxte l'édicule de la fontaine a été équipé de deux « robinets-fontaines » et les pèlerins en ont bien compris l'usage.

Il reste à demander à notre évêque de venir bénir cette « nouvelle fontaine », probablement lors du prochain lundi de Pentecôte.

A l'origine du pèlerinage - et de la commune de Liesse - les marais étaient beaucoup plus hauts et, à cet endroit l'eau sortait par un puits artésien, que l'on appelle ici « plomb ».

C'est ce qui permet de comprendre que la statue ait pu « tomber dans l'eau », puisque l'eau était alors au niveau du sol.

La « fontaine » est aujourd'hui un puits, depuis que le niveau des marais a été abaissé par le curage et la canalisation de la Souche qui draine les marais jusqu'à Crécy-sur-Serre.

Longtemps, des personnes hébergées à la Maison de retraite ont assuré le puisage de l'eau qu'ils mettaient à la disposition des pèlerins, moyennant une petite chanson et quelques piécettes.

L'édicule qui couvre le puits, destiné à la fois à garantir sa salubrité et à l'orner a subi diverses transformations à travers l'histoire. Il avait été crépi en 2005 et avait à ce moment bel aspect. Mais le crépi n'a pas tenu longtemps, et nous retrouvons aujourd'hui les traces de l'histoire gravées dans la pierre.

Souhaitons que les travaux d'aujourd'hui connaissent une plus grande longévité et qu'ils permettent aux pèlerins de puiser là à la source et de faire mémoire de la vie reçue lors du baptême.

Sébastien d'Haussy
Abbé à la paroisse de Liesse Notre-Dame

Dr Jean-Marie NOBECOURT
Président des Amis de la Basilique.

Après avoir remis l'eau de Notre Dame de Liesse (hors période de gel), l'association « les Amis de la Basilique » a procédé à la rénovation de la fontaine,en reprenant les teintes d'origine.
Ceci, à la plus grande satisfaction des pèlerins, qui reviennent en plus grand nombre.

Lucien HOPIN

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

ADMR la référence du service à la personne

L'un de nos services peut vous changer la vie

Chaque jour, nous agissons pour permettre aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles de bien vivre à domicile.
Des professionnels assurent un service personnalisé en fonction des attentes et des besoins de chacun.

Le service aux personnes âgées et personnes handicapées

Les auxiliaires de vie et aides à domicile assurent le confort de la personne aidée par leur participation à l'ensemble des actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne : entretien de la maison, du linge, préparation et aide aux repas, courses, soutien à l'hygiène courante (toilette, habillage, ...).
L'ADMR établit et crée un lien social qui favorise le maintien à domicile et préserve l'autonomie.

Le service de jardinage-bricolage

Vivre dans sa maison, profiter de son jardin, de sa famille,
Cela fait partie des joies simples de la vie ...
L'ADMR met à votre disposition son professionnel pour prendre en charge les petits travaux de jardinage et de bricolage :
Tondre une pelouse, tailler une haie, ramasser les feuilles mortes, changer une ampoule, fixer une étagère, remplacer une bouteille de gaz, lessiver une pièce, ranger un grenier, ...
Il s'adapte aux demandes tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
Pour toutes ces tâches d'entretien, qu'elles soient occasionnelles ou quotidiennes, ***l'ADMR est là et vous simplifie la vie.***

Crèche / Halte-garderie : L'ENVOL

Situé sur la commune de Marchais, L'envol est ouvert de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sauf les jours fériés pour les enfants de 0 à 6 ans.
Dans des locaux spacieux, spécialement aménagés pour les petits, des professionnels de la petite enfance veillent :

- au bien-être et au développement de l'enfant,
- à l'acquisition progressive de l'autonomie en relation constante avec ses parents.

L'ADMR de Liesse, c'est

Des services de :

Portage de repas à domicile
Transport accompagné
Aide aux Familles
Téléassistance

A Saint Erme, l'Espace Santé avec:
- le Centre de soins infirmiers : 03 23 22 60 90
- le Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) 03 23 22 65 73
- l'Equipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.) : 03 23 23 75 29

Le service tout public

L'ensemble de nos prestations est accessible à tous.
Quel que soit votre âge, vos besoins, ***l'ADMR est là et vous simplifie la vie.***

50 % des sommes versées sont déductibles des impôts *

Aides et financements

Certaines de ces prestations peuvent être prises en charge par différents organismes.

Devis Gratuit

NOS TARIFS SONT TOUT COMPRIS
(charges, kms, dimanches et jours fériés inclus)

L'équipe se tient à votre disposition pour étudier vos besoins et mettre en place un plan d'aide individualisé.

Chèques Sortir Plus acceptés

SP services à la personne

ADMR DE LIESSE ET ENVIRONS-18 RUE DU GENERAL DE GAULLE-02350 LIESSE NOTRE DAME
Tél/Fax : 03.23.22.20.20 - admr.liesse@orange.fr

GYMNASTIQUE FEMININE LIESSOISE

Gaieté - Forme - Loisir

Tel est notre slogan

La GFL a de nombreux aspects positifs

- Aventure collective
- Moment de convivialité
- Outils pour se fixer des objectifs
- Apprentissage de la gestion des échecs et des réussites
- Sortie de son cercle habituel de fréquentation

Ne pas faire d'activité sportive génère des problèmes qui ne sont pas souhaitables.

La santé et le bien-être pour tous, par le biais d'une pratique non compétitive, et adaptée pour chacun, sont intimement liés à notre conception du sport. Le lien social qui en est le ciment, guide notre club.

Notre volonté première n'est donc pas d'avoir une approche curative, mais de permettre à toutes les personnes de s'épanouir en toute sécurité, à travers la pratique sportive que nous proposons, même si sa durée est limitée à une séance par semaine.

Les cours sont toujours assurés par Christine, notre sympathique animatrice.

Le matériel et le lieu sont adaptés et sécurisés. Alors, pourquoi hésiter !

Nous vous encourageons à venir nous rejoindre. N'ayez pas peur, et venez découvrir les vertus de la gymnastique d'entretien.

Nous rappelons que la GFL accepte les hommes qui accompagnent leur épouse.
Les séances ont toujours lieu dans la salle polyvalente, **le mercredi de 20h00 à 21h00**.
Si vous décidez de nous rejoindre, un certificat médical vous sera demandé.
Le coût pour l'année est de 60 euros, licence comprise.

Certes, on n'a pas toujours envie de sortir et d'affronter le froid à cette heure-là.
Mais le bien-être que nous procure la séance nous fait oublier tout le reste.
Sachez qu'un essai est possible, avant de prendre une licence.

La Présidente

Pour tout renseignement, appeler le :
☎ : 03 23 22 25 78 ou le ☎ : 03 23 22 03 19 ou le ☎ : 06 26 05 05 78

Siège social de l'association : 14, rue des Libellules - 02350 LIESSE NOTRE-DAME

FOOTBALL LIESSE-MARAIS

Le Club de Football, LIESSE-MARAIS, en constante progression en terme du nombre de ses licenciés, a pu inscrire cette année une voire deux équipes dans chacune des catégories de jeunes. Ceci représente un important investissement pour l'équipe dirigeante, sur le grill chaque week-end. Nos équipes séniors et jeunes sont inscrites dans les différents championnats officiels du District Aisne de Football (DAF).

Notre tournoi de jeunes, qui s'est déroulé en juin, a remporté un vif succès. Un grand merci à l'équipe dirigeante, aux artisans et commerçants locaux, et à la Municipalité de Liesse pour son soutien dans le bon déroulement de ce week-end.

LES ENTRAÎNEMENTS ONT LIEU LES MERCREDIS APRÈS-MIDI POUR :

U6 / U7 : 14 h 30 à 15 h 30
U8 / U9 / U10 / U11 : 14 h 30 à 16 h
U12 / U13 : 15 h 30 à 17 h
U15 : 17 h à 19 h
U18 et séniors : le mardi et jeudi de 19 h à 21 h

Pour tout renseignement :
M. DETREZ LAURENT 06.61.72.56.82
ou M. GOSSET CEDRIC 06.72.12.95.85

LES TWIRLIGHTS GIRLS

La troupe de Majorettes « Les Twirlights Girls » a entamé une nouvelle saison.

Cette rentrée a été mitigée. En effet, nous avons eu à déplorer le départ de certains de nos membres.

Nous accueillons des jeunes filles et garçons de 4 à 18 ans **tous les mercredis après-midi à la salle polyvalente de Liesse Notre-Dame.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement au **03 23 22 18 16.**

ASSOCIATION LA FOULEE LIESSE MARLE
Adresse de correspondance
7, rue de la mairie - 02350 CUIRIEUX
☎ 03.23.22.20.28
@mail : liessemarle@hotmail.fr
Site Internet : lafouleeliessemarle.over-blog.com

La 26ème édition de la foulée Liesse Marle a eu lieu le dimanche 06 mars 2016.

Le semi marathon, vitrine au cœur du terroir de l'Aisne, a pris le départ à Liesse ND de la Champagne Picarde pour arriver à Marle du Pays de la Serre.

Malgré des conditions météorologiques difficiles, les coureurs ont réalisé des performances de haut niveau. Un total de 377 participants dont 271 sur le semi, 11 équipes x 2 sur le relais, 58 sur le 5 km, 26 sur les parcours enfants. Un total qui reste stable.

Côté performance sur le semi-marathon, Jean-Pierre Mvuyekure (Amiens UC Athlé) s'est imposé en 1h 09 mn 16s. Athlète Rwandais de haut niveau ayant participé à plusieurs championnats du monde et jeux olympiques dont celui de Londres en 2012 où il se classe 79ème au marathon. Il a emballé la course dans un rythme infernal laissant le public et les signaleurs bouche bée disant « il ne coure pas, il vole ». Suivi de coureurs solides signant de bons chronos, 2ème Charaf Mouelhi (Aix en Othe) 1h 13mn 33s, 3ème Alexandre Prunelle (NL) 1h 16mn 19s.

Chez les féminines, 1ère Emilie Hannier (NL) 1h 31mn 33s, 2ème Aurélie Grelle (Amicale coureurs Ay) 1h 32mn 18s, 3ème Zimantha Zand (Aix en Othe) 1h 32mn 51s.

Des animations, chants, danses et mascottes pour les enfants étaient prévus au départ, dans les communes traversées et à l'arrivée.

Je remercie le département, la communauté de communes du Pays de la Serre, les communes de Liesse ND, Pierrepont, Vesles et Caumont, Cuirieux, Autremencourt, Marle, les partenaires pour leur aide financière et leur fidélité.

Je remercie aussi tous les bénévoles et les membres présents et actifs en amont et le jour J. Sans oublier les coureurs qui sont nos ambassadeurs.

C'est cette cohésion qui valorise notre secteur et notre épreuve.

Je vous donne rendez-vous :

- Le samedi 25 février pour notre super loto salle Simone Signoret à Marle
- Le dimanche 12 mars 2017, C'est la ville de Liesse ND qui aura l'honneur d'accueillir notre 27ème édition.

La Présidente
Stéphanie Audinet

Arrivée du 1er coureur

Arrivée de la 1ère féminine

COMITÉ DES FÊTES

Une année de passée, voici donc venu le bilan de celle-ci.

Le 9 Janvier 2016 a eu lieu l'assemblée générale avec la nomination d'un nouveau président, M. LECACHEUR Cyrille.

Activités et manifestations :

- Février : soirée disco, les années 80.
- Avril : loto.
- Juin : soirée champêtre (annulée, faute de participants).
- Juillet :
  - retraite aux flambeaux, bal disco
  - jeux pour les enfants, concours de pétanque
  - fête communale avec le spectacle du sosie de Michel Delpech
  - concours de pêche
- Octobre :
  - Foire brocante
  - Halloween
- Novembre :
  - Loto
  - Soirée beaujolais
- Décembre :
  - Téléthon
  - Saint Sylvestre

Et un grand merci à tous ceux qui nous aident lors de nos activités et à bientôt en 2017.

Cette année, la foire d'octobre a vu la participation de 170 exposants environ, dont 112 liessois ; malgré des températures un peu fraîches, une bonne affluence de visiteurs a été constatée.

Les membres du Comité ont reçu des vêtements avec leur logo afin d'être reconnaissables lors des manifestations.

L'assemblée générale aura lieu en janvier comme chaque année ; la population liessoise y est conviée.

Vous pouvez toujours nous contacter sur notre compte Facebook et sur notre adresse mail :
comitedesfetes02350@hotmail.fr

Vos idées et suggestions seront les bienvenues.

DOJO-LIESSOIS

Professeur : Jacques CAPLAIN *CN 5ème DAN*
Assistants : Clément *3ème DAN*, Brigitte *2ème DAN*, Yohann *1ère DAN*
Président : Laurent LEON *1ère DAN*

***Horaires* : tous les vendredis 17 h 45 baby judo**
18 h 30 enfants
19 h 30 adultes et ado

INFOS au 06.64.25.31.59
Facebook : Le DOJO-LIESSOIS

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Cette année, dix nouvelles recrues sont venues compléter notre équipe. Nous tenons à féliciter nos 4 jeunes qui ont passé avec succès les examens du brevet de JSP. Une nouvelle aventure commence pour eux : le métier de Sapeur-Pompier Volontaire.

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers est toujours à la recherche de recrues âgées de 12 à 15 ans. Pour toutes informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au centre de secours le samedi.

Sergent Chef BERNARD Vivien

UNE TROISIÈME RENTRÉE RÉUSSIE À L'ACADÉMIE MUSICALE DE LIESSE !

C'est dans une ambiance familiale et joyeuse que l'Académie musicale a fait sa troisième rentrée le dimanche 4 septembre. Avec une équipe enrichie de plusieurs professeurs, c'est maintenant plus d'une quarantaine d'adultes, salariés et bénévoles, musiciens, professeurs, membres de l'équipe de vie ou de l'équipe logistique, qui est mobilisée pour soutenir le projet.

L'effectif des académiciens a lui aussi augmenté, avec 47 élèves cette année, dont 16 nouveaux qui viennent de toute la France, et même d'Allemagne !

L'Académie a ouvert la classe de première dans les sections scientifique, économique et sociale et littéraire. Le bac français de la fin de l'année sera une grande étape pour eux et pour l'école.

C'est avec joie et parfois un peu d'appréhension que tous les garçons sont arrivés ce dimanche matin sous un temps très... picard ! Malgré la pluie, les sourires étaient là, et le café de bienvenue a permis à tous de se réchauffer et de se rencontrer ! C'est aussi le moment où les garçons découvrent leur chambre qui deviendra vite, à n'en pas douter, une deuxième maison !

Très vite, la journée commence. Vêtus de leur uniforme pour les « anciens », et d'un polo griffé du logo de l'Académie pour les nouveaux, les garçons se retrouvent à la chapelle pour confier cette nouvelle année à Notre-Dame de Liesse. Vient ensuite la première répétition de l'année, pour la messe qui aura lieu l'après-midi en présence de Mgr de Dinnechin, évêque de Laon et de Soissons. Cette messe, chantée dans la basilique où les garçons chantent les vêpres plus de 140 fois par an, est un beau moment de prière et de bonheur musical.

De retour à la chapelle de l'Académie, c'est le moment tant attendu de la remise des uniformes. Chacun des garçons s'avance pour recevoir des mains du directeur son uniforme, veste, cravate aux couleurs de l'Académie, pull et pantalon, puis part se préparer.

Tous se retrouvent enfin dans la cour de l'école où les nouveaux garçons, émus, sont accueillis par une belle salve d'applaudissements pour le premier lever des couleurs. Ca y est, l'Académie est au complet et peut commencer l'année.

N'hésitez pas à venir nombreux les écouter chaque jour du lundi au jeudi à 18 h 30 pour les vêpres chantés à la Basilique.

Association Maison de Retraite de Liesse « Les Jardins du Monde »

Association des Bénévoles
Maison de Retraite « Les Jardins du Monde »
Rue du Maréchal de Tourville - 02350 LIESSE
Tél 06.78.51.06.06

L'Association Maison de Retraite de Liesse « Les Jardins du Monde » a pour l'année 2016 persévéré dans sa quête d'apporter et de créer des activités au profit des résidents comme le prévoient ses statuts et cela avec l'aide de tous les bénévoles qui s'impliquent régulièrement et assidûment pour toutes les activités proposées dont vous trouverez ci-après le calendrier :

Le 17 Mars et le 05 Octobre 2016 :	Traditionnels Concours de Belote avec la participation des Maisons de retraite voisines et différents Clubs Liessois, Laonnois et alentours. Et les gaufres toujours autant de succès (même des commandes!!!)
Le 23 Avril 2016 :	Marché de Printemps avec vente de fleurs, Produits Artisanaux avec service restauration.
Le 04 Juin 2016 :	Représentation de la Chorale avec une quinzaine de chants.
Le 08 Juin 2016 :	Les Majorettes de Liesse sont venues offrir une prestation pour le grand bonheur des résidents (elles ont à peine quitté la salle que les résidents demandent quand elles reviennent). Tout le monde partage le goûter offert par l'Association.
Le 05 Octobre 2016 :	Dans le cadre de la semaine bleue, l'Association a offert aux Résidents un spectacle Folklorique.
Le 24 Novembre 1016 :	La Chorale de l'Ecole de Musique de Liesse est venue présenter quelques chants, et les enfants ont pu apprécier le goûter offert par l'Association.
Le 26 Novembre 2016 :	Marché de Ste Catherine qui donne toujours lieu à un avant goût de Noël surtout cette année avec une bourse au jouets.

Ces activités permettent de continuer à tisser le lien social entre les résidents, les familles, le personnel soignant mais aussi les personnes extérieures qui participent à ces manifestations.

Avec ce calendrier très actif il faut rajouter l'atelier créatif qui a lieu une fois par mois le Samedi après-midi où 3 ou 4 bénévoles guident les résidents dans la confection d'objets qui servent à décorer les lieux de vie de la Maison de retraite. Ils sont fiers de voir leurs activités ainsi exposées.

Des bénévoles interviennent également régulièrement à l'unité Alzheimer (promenade, peinture, pâtisserie,etc....)

Toutes ces activités sont réalisables grâce à l'auto-financement de l'Association par les actions qui sont menées mais également à la Municipalité de Liesse qui nous subventionne.

D'ailleurs, je profite de ce bulletin pour renouveler tous mes remerciements à la Municipalité pour son financement mais aussi sa participation très active à nos manifestations.

Les vœux de l'Association pour 2017, sont de reconduire en partie toutes ces activités et que des personnes extérieures nous rendent visite lors de nos manifestations. Si des activités vous intéressent, même ponctuellement, n'hésitez à prendre contact avec l'Association.

Nos bénévoles seront contents de vous accueillir et les résidents vous réserveront aussi un accueil particulièrement chaleureux.

Les bénévoles de la Maison de Retraite de Liesse « Les Jardins du Monde » et moi-même vous adressent tous leurs bons vœux pour l'année 2017 que nous vous souhaitons la plus paisible et sereine possible.

La Présidente
Madame LIENARD F.

HUNTER PAINTBALL CLUB

Le Hunter Paintball Club organise régulièrement des parties sur son terrain sécurisé.

Location de matériel adulte ou enfant à partir de 7 ans avec du matériel adapté.

Organisation de parties à thèmes, anniversaires, enterrements de vie de jeunes mariés, NAP, CE, halloween, tournoi ...

Pour tout renseignement,
contactez **Sylvain DUPONT,** *Président,*
au 06.37.68.75.54

Retrouvez nous sur
http://hpc-hunterpaintballclu.jimdo.com/

ou sur facebook :
hunter.paintball.club.officiel

LA SOUCHE MULTISPORT

Nous sommes une association qui a pour vocation d'organiser des actions sportives normales ou de compétition.

L'idée était de mettre en place une manifestation sportive spéciale et hors du commun dans le secteur. A l'origine l'association s'appelait « LA SOUCHE MULTISPORT » et la manifestation « Le Raid Multisports ».

Quatorze ans plus tard, celle-ci organise toujours le Raid mais celui-ci s'appelle désormais LE RAID DE LA SOUCHE.

Cette année, nous avons battu le record d'inscrits en binômes puisque pas moins de 156 équipes étaient prévues. 145 équipes prirent le départ, neuf communes sont sur le parcours et sont adhérentes ou participantes.

Le départ a eu lieu sur la commune de Chivres-en-Laonnois en course à pied. Une épreuve de paintball était organisée sur la commune de Liesse Notre-Dame par Sylvain Dupont et sa bande de bénévoles. La suite sera du même acabit : passage par Missy-les-Pierrepont pour rejoindre les étangs de Pierrepont où se déroulait l'épreuve du lancer de javelot picard, descente de la Souche sur 6 km en canoë suivie du Run et bike sur 14 km en passant par Froidmont-Cohartille pour le tir à la carabine, Chantrut puis Monceau-le-Waast pour la course d'orientation. Un parcours de 19 km en VTT a emmené nos coureurs à Grandlup-et-Fay où un questionnaire les attendait, puis direction Cuirieux pour l'épreuve du lancer franc de basket. Quelques coups de pédales plus loin, dernière épreuve pour les équipes : Tir à la sarbacane à Vesles-et-Caumont avant de rallier la commune.

Une réussite, à la hauteur de l'engagement de tous les bénévoles qui se sont mis au diapason pour se mettre à la disposition des participantes et participants. Une journée agrémentée de soleil, de plaisir.

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble des instigatrices et instigateurs de notre projet sportif, les personnalités régionales, départementales, communales, les intervenants extérieurs et toute la bande de bénévoles qui ont comme d'habitude fait un maximum.

Ivan PREVOT

CONSEILS DE PRÉVENTION DE LA GENDARMERIE

Nous arrivons en fin d'année et celle-ci est propice à deux phénomènes pour lesquels il convient d'être très vigilant :

- **La vente des calendriers** : chaque démarcheur doit être connu de vous, je pense au facteur notamment. Dans d'autres cas, la visite aura été annoncée par l'employeur, l'association ou l'établissement scolaire par exemple, voire la mairie si celle-ci a été prévenue. En tout cas, la personne doit pouvoir s'identifier par une carte professionnelle ou une attestation. Elle ne rentre pas chez vous si elle vous est inconnue. Préparez votre don d'avance afin de ne pas révéler où vous détenez votre argent et combien. Si vous n'êtes pas prêt, demandez un nouveau passage. Le don est libre et on ne peut vous imposer une somme surtout si celle-ci est importante. Si la personne insiste ou si elle vous paraît suspecte, enfermez-vous et appelez aussitôt la Gendarmerie en composant le 17.

- **les vols dans les habitations en l'absence des occupants** : avec le changement d'heure (dernier week-end d'octobre), nous notons tous les ans une recrudescence de ce type de fait. En effet, avec la tombée du jour en fin d'après-midi, les délinquants sont orientés par l'absence d'éclairage dans le domicile, souvent synonyme d'absence des propriétaires encore au travail ou « en courses ». Quelques conseils simples permettent d'amoindrir les chances d'être victime de ces vols : verrouiller toutes les issues, les volets seront fermés sur les fenêtres ne donnant pas sur la rue, laisser une lampe allumée ou votre téléviseur, sensibiliser vos voisins, signaler tout véhicule ou toute personne suspecte en faisant le 17.

COMMUNE DE LIESSE NOTRE-DAME
- 02350 -
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
****
SEANCE DU 10 FÉVRIER 2015
==========

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 15
Exprimés : 15
Date d'affichage : 5 février 2015

L'an deux mille quinze, le dix février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liesse Notre-Dame, dûment convoqués le 5 février 2015, se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Philippe CALMUS, Maire de Liesse Notre-Dame.

Présents : M. Philippe CALMUS, Mme Nathalie DESMAREST, M. Pascal BECQUET, Mme Magalie GUINET-DUPONT, M. Benoît ADAMCZYK, Mme Sabrina RAPIN-DELEBECQUE, M. Jean ROZET, Mme Christelle MIKA, M. David FIFRE, Mme Pascale BOURGUET, M. Cyrille LECACHEUR, M. Bruno REMY, Mme Nelly MESSIEUX, Mme Céline BERNARD, M. Patrick DUPONT

Secrétaire de séance : M. Pascal BECQUET

OBJET : Adhésion au protocole de participation citoyenne : nomination d'un référent

Afin d'améliorer les remontées d'informations auprès de la Gendarmerie,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

→ Nomme référent M. Jean ROZET

→ Autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir

Pour extrait certifié conforme
Liesse Notre Dame le 10 février 2015

Le Maire

13 FEV. 2015

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de l'Aisne au titre du contrôle de légalité
Le 13/02/2015
Et qu'elle est publiée ou notifiée
Le 13/02/2015

La prévention est l'affaire de tous, en cas de doute je fais le 17.

Les personnels de la Gendarmerie de Sissonne vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le major Jean-Luc GUILLEMONT.

COMMUNE DE LIESSE NOTRE-DAME
- 02350 -
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
****
SEANCE DU 24 MARS 2015
==========

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15
Exprimés : 15
Date d'affichage : 18 mars 2015

27 MAR. 2015

L'an deux mille quinze, le dix huit mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liesse Notre-Dame, dûment convoqués le 18 mars 2015, se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Philippe CALMUS, Maire de Liesse Notre-Dame.

Présents : Présents : M. Philippe CALMUS, M. Pascal BECQUET, Mme Magalie GUINET-DUPONT, M. Benoît ADAMCZYK, Mme Sabrina RAPIN-DELEBECQUE, M. Jean ROZET, Mme Christelle MIKA, M. Cyrille LECACHEUR, M. Bruno REMY, Mme Nelly MESSIEUX, Mme Céline BERNARD, M. Patrick DUPONT, Mme Pascale BOURGUET

Absents excusés : Mme Nathalie DESMAREST qui a donné procuration à M. Philippe CALMUS, M. David FIFRE qui a donné procuration à M. Patrick DUPONT.

Secrétaire de séance : M. Pascal BECQUET

OBJET: Facturation ramassage d'ordures par les employés municipaux

M. le Maire explique qu'il y a de plus en plus de dépôts de sacs d'ordures ménagères sauvages. Il signale que des plaintes sont déposées. Il propose à l'assemblée de facturer le ramassage de ces ordures par les employés municipaux lorsque les propriétaires sont clairement identifiés.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

→ Décide de facturer le ramassage d'ordures ménagères par les employés municipaux.
→ Fixe le montant à 15 €.

Pour extrait certifié conforme
Liesse Notre Dame le 24 mars 2015

Le Maire,

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de l'Aisne au titre du contrôle de légalité
Le 27/03/2015
Et qu'elle est publiée ou notifiée
Le 27/03/2015

DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES

Texte de référence :
règlement sanitaire départemental de l'Aisne.

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères, sont interdits.
Le conseil municipal a délibéré en date du 24 mars 2015 : Le ramassage par les agents municipaux d'ordures ménagères, dont le propriétaire pourra être identifié, lui sera facturé 15 euros.

Rappel des modalités de collecte :

- Chaque jeudi à partir de 6 h pour la queue de tri.
- Le jeudi des semaines impaires à partir de 6 h pour les emballages et le papier.

Rappel des horaires de la déchetterie :

- le mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h
- le mercredi de 14 h à 17 h

Bornes à verre disponibles :

- Chaussée des Prêtres.
- Rue Abbé Duployé.
- Rue Princesse Charlotte de Monaco.

RESTOS DU CŒUR

Foire – Brocante du 2 octobre 2016

Les Ateliers d'Insertion des Restos du Cœur ont pris l'initiative, en partenariat avec la Commune et les membres du Comité des Fêtes, de proposer aux brocanteurs désireux de se séparer de leurs invendus, de les déposer dans le véhicule mis à leur disposition à l'issue de la journée. C'est, sous la pluie de cette fin d'après-midi, que des généreux donateurs se sont empressés de garnir ce véhicule qui s'est trouvé vite rempli et qui a dû être relayé par des véhicules personnels pour collecter les objets se trouvant devant les habitations dont les propriétaires avaient sollicité leur donation. Ce fut un succès. Un grand remerciement à tous pour cet élan de générosité.

Les Ateliers d'Insertion des Restos du Cœur, situés à Aulnois-sous-Laon, proposent une vente mensuelle, les 2èmes vendredi et samedi de chaque mois, de 9 heures à 12 heures, des objets récoltés pour leur donner une nouvelle vie, après révision, ou transformation. Vous pouvez également déposer les objets dont vous désirez vous séparer, aux heures habituelles d'ouverture de la déchetterie de Liesse Notre-Dame, où vous trouverez un container mis à la disposition du partenaire des Restos du Cœur, le SIRTOM du Laonnois. On peut également venir à votre domicile, sur rendez-vous, au 03.23.20.54.99.

Encore un grand merci.

Marcel BONNE

Référent de la Recyclerie
des Restos du Cœur
Aulnois-sous-Laon

CHANTIER NATURE

Samedi 4 mars à 9 h 30 / Liesse Notre-Dame

Un marais en chantier

Le Grand - Marais de Liesse-Notre-Dame est un réservoir de biodiversités exceptionnelles au sein des Marais de la Souche ! Ce marais a besoin d'un petit coup de pouce afin de limiter l'embroussaillement spontané et ainsi éviter la disparition d'espèces emblématiques. Organisé avec la commune.

Prévoir des bottes et votre pique-nique.

Apéritif offert le midi.

Inscription auprès de Clémence LAMBERT au 03.22.89.84.14 ou 06.07.30.41.61
ou **reservation@conservatoirepicardie.org**

Cordialement.

Loïc LEGLISE

Chargé de mission gestion de site
06 81 56 01 89
03 23 80 07 87
l.leglise@conservatoirepicardie.org

C'était il y a cent ans, à Liesse

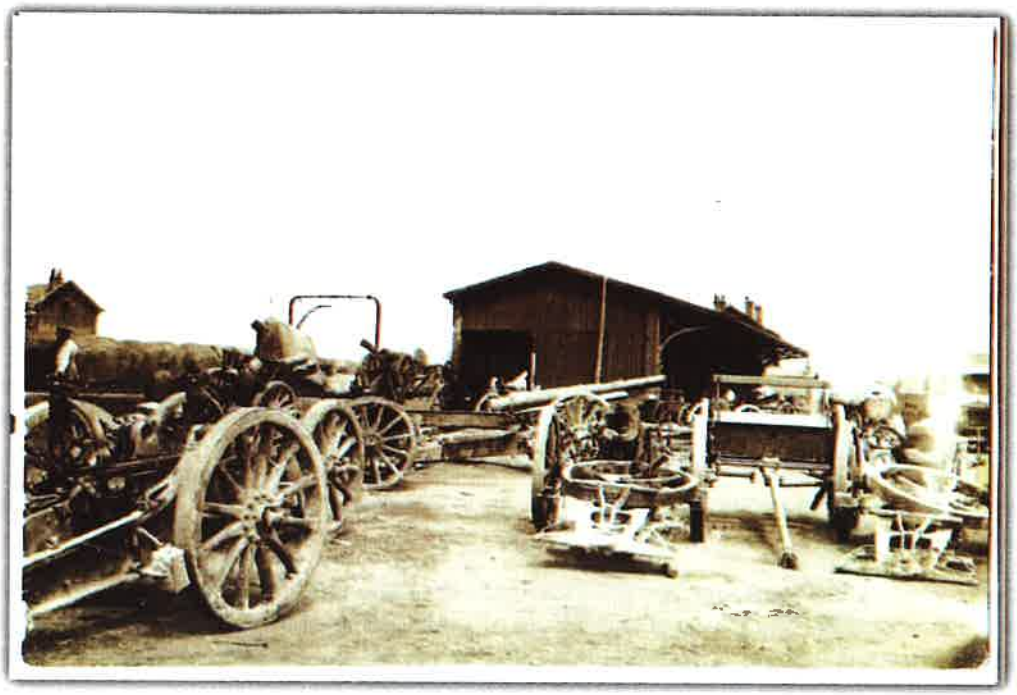

Photo de l'atelier de réparation de canons à la gare de Liesse-Gizy

Deuxième semestre de 1916 et début 1917, les Allemands envisagent un éventuel repli !

LA LIGNE HUNDIG

Depuis janvier 1916, des troupes allemandes se concentrent dans la région de Verdun. Elles construisent des abris bétonnés, des parallèles d'attaque, des emplacements de batteries lourdes. **Falkenhayn** sait que les Français peuvent difficilement se maintenir sur ce saillant du front qui n'est ravitaillé que par une seule ligne de chemin de fer locale et de faible débit. De plus, Joffre, ne croyant pas à l'intérêt des fortifications, a fait désarmer la place. Deux divisions françaises seulement vont soutenir le choc de six divisions allemandes. Le 21 février, c'est plus de mille canons qui vont concentrer leurs tirs sur les 20 km² du front de Verdun. Les Allemands attaquent en ligne sans se presser, persuadés que toute vie a cessé dans un paysage transformé en croûte lunaire. Pourtant, aux Bois des Caures, une poignée de Chasseurs à pied commandés par le **Colonel Driant** ouvrent le feu ! Ils avaient échappé à la canonnade. Quatre-vingts d'entre eux seulement, sur les mille du départ, survivront. Cette réaction inattendue crée l'événement. Des renforts ne vont pas tarder à arriver ! Les Allemands sont contraints à stopper leur avancée. **« Ils ne passeront pas ! ».** C'est le mot de Verdun. Le général Mangin et le général Nivelle vont organiser la contre attaque en créant la « Voie Sacrée », chemin de campagne où une noria de camions va acheminer, jour et nuit, troupes et matériels, là où les Allemands ne s'y attendaient pas.

A partir du 24 juin, Falkenhayn comprend que son entreprise est bien compromise et il renonce à rechercher la décision à Verdun. Il va devoir réduire ses effectifs. Nivelle et Mangin ont gagné, même si le front de Verdun devra tenir encore jusqu'en décembre !

Le moral des Allemands est en baisse et l'armée se prépare à un éventuel repli ! Cet échec relatif, ajouté au fait que le conflit sur le front de l'Ouest, de la Somme au Chemin des Dames, semble se figer dans une guerre de position qui n'évolue pratiquement pas à son goût, font que l'Armée allemande va désormais changer de stratégie. Elle décide de concentrer ses défenses sur une ligne qui va aller de la Somme jusqu'à Verdun, de 40 à 70 km en retrait de la ligne de front. Cette Ligne « Hindenburg », organisée en 3 tronçons, va, entre La Fère et Sissonne, prendre le nom de « Ligne Hunding ».

Pendant que les travaux de cette ligne se réalisent, l'Armée allemande va pratiquer la politique de « la terre brûlée » à l'avant de cette ligne afin de nuire à la bonne marche des Français si ceux-ci commencent

à la repousser sur ces derniers remparts. Les arbres sont abattus, tout ce qui peut permettre des abris ou du ravitaillement pour les hommes et les chevaux est détruit ou déplacé, des barrages et des écluses sont démolis, des maisons rasées, les lignes téléphoniques sont démontées et transportées, comme toutes les machines électriques, derrière la nouvelle ligne Hundig, des ponts, des passerelles, des ouvrages d'art sont réduits à néant.

Pendant que les Pionniers allemands se mettent à la construction des structures de cette ligne Hunding, les habitants sont requis plus souvent pour effectuer à leur place, l'entretien des voies et chemins qui alimentent les troupes au combat. (La convention de La Haye interdisait de faire travailler des civils contre leur propre patrie) . Entre Sissonne et Marchais, un fortin de 2 casemates est construit sur la butte qui domine la ferme de l'Espérance, un blockhaus est édifié au pavillon des eaux, un autre surveille la route à l'entrée de Chivres ; tous les points de passage à travers les marais entre Sissonne et la Serre sont surveillés et de nombreux « pill-boxes », supports de mitrailleuse en briques maçonnées, sont disséminés dans les marais. Le pont de Chivres est miné, prêt à couper toute tentative de franchissement par des troupes ou des véhicules. Mais ces constructions ne constituent que des avant-postes d'alarme aux débouchés des marais. La double ligne de fortification, dite « ligne Hunding », passe à 2 ou 3 km de là, plus à l'Est de la Souche, allant de la ferme de La Rochelle à Chivres, en passant par Le Bois des Moines et Barive. **(carte E.M. du 12 octobre 1918, établie pour l'attaque décisive).**

Liesse est relativement protégé par le marais de la Souche, difficilement franchissable à travers les pièces d'eau.

(Rappelez-vous qu'à Pierrepont, les coloniaux ont dû franchir la Souche en marchant sur le dos de leurs compagnons accroupis dans l'eau et leur faisant ainsi un pont mobile !) La ligne est donc juste en retrait de ces marais. Dans les fiches de renseignements communiquées par certains habitants de nos communes aux autorités militaires françaises **(Archives du Fort de Vincennes),** on peut lire que les Allemands ont détruit le système de digues des marais de Marchais, Liesse et Chivres et que des essais d'inondation des terres ont été réalisés. En pensant à ce qu'ils avaient subi dans le canton d'Ypres inondé en 1914, les Allemands espèrent que ces dispositifs vont freiner ou arrêter la progression des troupes françaises.

(En 1941, on recensera encore 80 km de digues détruites sur les 160 existantes avant la guerre et le niveau des étangs ne sera jamais remis au niveau d'avant 1914) **(Archives du Syndicat des Marais 1941).**

Le chemin de Sainte Suzanne à Chivres par la Montinette est miné et peut être coupé instantanément derrière les troupes en repli. Entre Liesse et Marchais, seule une batterie de mitrailleuses est installée au calvaire en haut de la côte de Marchais. Quatre canons sont à l'affût à l'ermitage car les bois entre Sainte Suzanne et Marchais abritent les cantonnements allemands. En somme, c'est le passage devant la gare qui est le plus protégé car c'est par là que les Français devraient arriver ! En plus du passage à niveau miné, le Bois Semé est un gros dépôt de munitions qui peut être mis à feu et à la gare un atelier de réparation de canons a de quoi se défendre !

Le repli allemand sur la première ligne (position Siegfried) s'exécutera le 16 mars 1917 ; il raccourcissait le front de 70 km ! L'enlèvement de cette ligne Hindenburg fut, à partir du 26 septembre 1918, le principal objectif des offensives alliées en direction de Cambrai. A Liesse, les Allemands n'ont pas effectué de repli systématique : le jour de l'arrivée des Français, le 15 octobre, les habitants avaient été renvoyés sur Laon et il ne restait que des troupes allemandes. Les destructions n'ont pas eu lieu ! Les seuls dégâts généralisés constatés ce sont, entre Liesse et Marchais, environ 80 000 arbres abattus mais pas pour rien : ils étaient destinés à être façonnés en étais pour le Chemin des dames et en planches de cercueil par la scierie Paradis, installée entre la Buze et la gare (300 femmes y ont travaillé jour et nuit pendant l'occupation !).

Pour notre région l'efficacité de cette position a été vérifiée : située juste derrière la protection du Marais de la Souche, cette ligne Hunding sur Sissonne, puissamment fortifiée, ne sera conquise qu'après de durs combats menés par les Ve et Xe Armées françaises, du 15 au 27 octobre 1918, ce qui freinera la progression française pendant une dizaine de jours après la libération de Liesse et de Marchais (15 octobre1918).

La chute de cette défense allemande conduira les Allemands à se replier le long de la Souche jusqu'à la Serre. La bataille victorieuse de La Serre menée le 29 octobre par la Xe Armée du Général Mangin déclenchera la marche finale des Alliés vers La Capelle où, le 7 novembre 1918, les Allemands solliciteront la signature de l'Armistice.

Jean PESTEL
Janvier 2017

État civil 2016

NAISSANCES

Lyana GLAD
Lucas DEMERIN
Louis MOTORCA
Ambre CUVILLIEZ
Noëlyne WIECZOREK
Uriel DHERSE
Tom BERNARD
Léana HEMMERY

DÉCÈS

Yvonne PIERSON veuve MARQUET
Alain HEMMERY
Hélène CHEMIN veuve TABACCHI
Adèle DROUILLOT veuve BIERNAT
Annette NOIZET
Nicolas PAMART
Lydia CYMBALISTA épouse PICART
René BAUDRIN
Pierrette TAFFARY veuve FROMONT
Jean BEHIER
René MARLOT
Andrée OUDART veuve LUCAK
Ludovic GEORGES
Jean EPIPHANE
Odette CARLIER veuve VÉRON
Charles MALHOMME
Bernadette DEVIGNE veuve MAGNEZ
Eliane BUVRY veuve HANON
Cécile PIN veuve HAZART
Madeleine MOUVIER veuve DUBRUNQUEZ
Marguerite CALMUS
Bernadette HAIMERY veuve BUTSCHER
Bérangère BERTRAND veuve DARTUS
Jackie LEROUX

MARIAGES

Annick CAMUS et Guy ROBILLARD

Catarina TZUY MORALES et Marc SANDFORD

Marie-Françoise CARBONNIER
et Patrick LAVAURE

Céline TISSERAND et Ludovic LOCQUENEUX

Stéphanie JUAYS et Damien GLAD

MAIRIE DE LIESSE NOTRE-DAME

Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 12 - 02350 LIESSE NOTRE-DAME
Tél. : 03.23.22.00.90 - Fax : 03.23.22.17.10
Mail : mairiedeliesse@wanadoo.fr
Site internet : www.ville-de-liesse.com

HORAIRES :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
(permanence le mardi jusque 18 h 30)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE

2 Route de Montaigu – 02820 SAINT-ERME
Tél. : 03.23.22.36.80
Site internet : www.cc-champagnepicarde.fr

Imprimerie De Ré-lebeau - 19082/12/2016